

Le petit Bourgnacois



Février 2024

N° 12

Le mot du maire

Bourgnacoises, Bourgnacois,

L'année 2023 vient de s'achever, entachée par les évènements mondiaux et aussi par le dérèglement climatique...

En ce qui concerne notre commune, quelques situations indépendantes de notre volonté ont freiné nos ambitions, nous avons malgré tout fait goudronner une portion de la voie communale n° 2, du rond-point au cimetière. Et assuré le point à temps afin de maintenir notre réseau routier. Il reste actuellement deux terrains à vendre au lotissement communal « Lou Casaou », à la suite de désistements. Une climatisation a été installée dans la salle des archives (aussi appelée salle des mariages) afin d'en assurer une meilleure conservation à une température ambiante.



Pour l'année 2024, nous prévoyons :

- Le goudronnage de la 2^e partie de la route du cimetière.
- L'achat d'une banquetteuse, l'ancienne étant vétuste.
- La construction d'un appentis au hangar communal pour protéger le matériel.
- Le changement du tableau électrique de l'église afin de répondre aux normes exigées depuis l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris.
- La réalisation d'une place de stationnement pour personne à mobilité réduite à l'église.
- L'installation d'un moyen de chauffage adapté dans le logement communal, attenant à la Mairie, celui-ci étant devenu énergivore.
- Et enfin, un exutoire pour évacuer l'eau pluviale du lotissement.

L'année 2023 aura vu la titularisation de notre secrétaire de Mairie et l'embauche, en tant que contractuel à mi-temps, de notre agent technique polyvalent. Dès le mois de septembre 2024, il sera à temps plein sur notre commune.

Enfin, je tiens à remercier :

- nos Conseillers Départementaux pour leur visite et leur soutien,
- notre Présidente de la Communauté de Communes pour ses conseils et sa proximité,
- les services de l'état : Gendarmerie, équipement et centre de Secours,
- le personnel communal : notre secrétaire pour son professionnalisme et sa prise d'initiative. Notre agent technique pour son assiduité et ses compétences en espaces verts,
- les Présidents des différentes associations, notamment le Comité des Fêtes BOURGNAC ANIMATIONS et ses bénévoles qui se mettent au service de notre collectivité pour la faire vivre,
- l'administratrice du site internet et de la page facebook,
- l'équipe de rédaction du Petit Bourgnacois,
- les organisateurs/trices de cours d'informatique, de randonnées pédestres, de pièces de théâtre et autres...

Et enfin mon Conseil Municipal qui m'entoure tout au long de l'année.

Il ne serait pas convenable de clôturer cette année 2023 sans avoir une pensée pour notre ancien Maire, décédé au mois d'août 2023. Michel PRÉVOT géra la commune de 2001 à 2014. Il fut l'instigateur avec son équipe de la salle de convivialité et nous a beaucoup appris.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux administrés et je vous souhaite une bonne et heureuse année avec santé et bonne humeur !

Robert Aymard

État-civil

Naissances

Maelï **COURTIN GRAS** (5 mars) – Luce **GROS** (18 mars) –
Rose **MONBOUCHÉ PERLUMIÈRE** (20 décembre)

Mariage

Aurélië **JONCKHEERE** et Julien **TESSIER** (15 juillet)

Décès

Gisèle **HERGATS** (31 janvier) – Michel **PREVOT** (24 août)

Cérémonie des vœux du maire

Entouré de ses conseillers municipaux, le maire, Robert Aymard, a présenté ses vœux samedi 27 janvier à la salle de convivialité, en présence d'Alain Ollivier, représentant la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord, des conseillers départementaux Carline Cappelle et Jean-Michel Magne ainsi que de nombreux élus des communes voisines.

Le verre de l'amitié a fait suite au discours du maire et des personnalités et a conclu cette réunion sur une note chaleureuse et gourmande.



Pour rappel, la commune dispose d'un défibrillateur situé sous le porche de la mairie.

Depuis le décret de mai 2007, **toute personne est autorisée à se servir d'un défibrillateur grand public semi-automatique ou entièrement automatique.** La chaîne de survie est généralement indiquée sur l'appareil par des pictogrammes. Les instructions sont également prodiguées de manière vocale tout au long de l'intervention.

Tout se joue dans les premières minutes ! N'hésitez pas à l'utiliser !

Dans 70% des cas, l'arrêt cardiaque se produit devant témoins, mais seulement **20% d'entre eux appliquent la chaîne de survie** Dans les pays où les défibrillateurs sont systématiquement installés dans les lieux publics et où la population est formée, le taux de survie est 4 à 5 fois plus élevé qu'en France.

Informations

Déchetterie

ZI des Mauries- 24400 Saint-Médard de Mussidan - 05 53 82 15 37

Ouverture du lundi au samedi

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre) : 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 45

Présentation obligatoire de la carte SMD3.

Maison France Services

Un espace dédié pour vous accueillir et vous accompagner dans vos démarches administratives : CPAM - MSA - CAF - Retraite - Conciliateur de justice - Habitat - Consultation infirmière - Mission locale - Interim d'insertion - Informations juridiques - Finances publiques - Urbanisme.

Sur rendez-vous du lundi au vendredi - Place Woodbridge - 24400 Mussidan. Renseignements : 05 53 81 05 06 - mfsmussidan@gmail.com

Le Relais Gironde - collecte, tri et valorisation des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) - Point de collecte au PAV du bourg

En 2021, sur la commune de Bourgnac, 600 kg TLC ont été collectés, soit 1,95 kg / habitant.

La collecte sélective des TLC constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.

Divagation des animaux domestiques

La municipalité rappelle aux propriétaires de ne pas laisser divaguer leurs animaux sur la voie publique. Par ailleurs la loi du 24 juin 2008 renforce les mesures de protections envers les personnes. Le non-respect de ces mesures peut entraîner des conséquences judiciaires et financières.

Réglementation de la voirie

Un règlement de voirie est en place, pour une bonne gestion et entretien de l'espace communal.

Avant tous travaux le long des voies communales : murs, plantations, exploitations forestières, prendre contact avec les services de la mairie au 05 53 81 02 35.

Bruits de voisinage

Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

| | |
|---------------------------|-------------------|
| Jours ouvrables | 8 h 30 – 12 h 00 |
| | 14 h 00 – 19 h 30 |
| Samedis | 9 h 00 – 12 h 00 |
| | 15 h 00 – 19 h 00 |
| Dimanches et jours fériés | 10 h 00 – 12 h 00 |

Les tarifs de location de la salle de convivialité

| | Location résidents Bourgnac | Location non résidents | Cauton de la salle | Cauton Ménage | Dégradation |
|---|-----------------------------|------------------------|--------------------|---------------|---|
| Week-end : du vendredi 16 h au lundi 9 h Veille de jours fériés : 16 h au lendemain du jour férié 9 h | 200 € | 300 € | 500 € | 100 € | Les travaux occasionnés seront refacturés par le Trésor Public |
| Journée en semaine avec cuisine de 9 h à 9 h le lendemain | 150 € | 180 € | | | |
| Journée en semaine sans cuisine (réunion) de 9 h à 20 h | 130 € | 170 € | | | |
| Associations * | | | | | |
| samedi 16 h au lundi 9 h | 50 € | 150 € | | | |
| Journée de 9 h à 20 h | 50 € | 100 € | | | |
| Location vaisselle | | | | | |
| Assiette plate, assiette à dessert, assiette à soupe, couteau, fourchette, cuillère à soupe, cuillère à dessert, verre à eau, verre à vin, flûte à champagne, panier à pain, carafe | 2 € par couvert complet | | Cauton de 200 € | | Toute vaisselle cassée, manquante ou endommagée ou non nettoyée sera facturée 2 € par article |

* gratuit 1 fois par an pour les associations

Lotissement impasse Lou Casaou

Par suite de désistements les Lots 1 & 2 sont à la vente au prix unitaire de 22 000 €.



Un été enrichissant à la savonnerie de Bourgnac : entre savoir-faire, histoire et patrimoine



L'été à la Savonnerie de Bourgnac a été bien plus qu'une simple saison touristique. C'était une célébration de l'artisanat, de l'histoire et du patrimoine local. Les démonstrations de fabrication de savons, les conférences éducatives et les visites guidées orchestrées par Karim Hafsia et Laure Adam, ont créé une synergie entre l'art du savon, la transmission du savoir et la préservation du patrimoine. Les visites gui-



dées des vestiges du moulin de la Veyssière de Monnerie, ont transporté les visiteurs dans le passé. Le mécanisme hydraulique préservé offre aux visiteurs le témoignage d'une époque où l'énergie hydraulique faisait tourner les rouages de l'industrie locale. Ce mécanisme et les pierres qui servaient autrefois à écraser le grain, désormais exposées sur le rond-point de Bourgnac, sont devenus les témoins silencieux d'une époque révolue.

Karim Hafsia, gérant de la savonnerie, a un espace d'exposition réservé aux artistes et créateurs locaux. Cette année il a souhaité mettre en avant un artiste bourgnacois :

Julian El Kaoussi

Julian a grandi dans la région parisienne. À l'aube de ses 38 ans, il décide de se réinventer en se plongeant dans le monde de la photographie, du design et de l'architecture, abandonnant les sentiers conventionnels pour suivre son cœur et son amour pour l'art. Ce choix courageux l'immerge dans le monde captivant de la sculpture, une discipline qui devient rapidement une partie intégrante de son identité artistique.



En 2015, Julian pose ses valises en Dordogne. Malheureusement, quelques années plus tard, le destin frappe durement avec la perte de sa compagne, emportée par une longue maladie.

Sa vie artistique, marquée par des épreuves émotionnelles, offre une perspective sur la manière dont l'amour et la perte peuvent façonner la créativité humaine.



Un homme qui cultive son bonheur

L'histoire de Frédéric Decrouy est une illustration de la manière dont les choix de vie peuvent évoluer au fil du temps. D'origine Picarde et ayant fait une carrière d'éducateur principalement à Bordeaux, son désir de se reconnecter avec la nature et de vivre plus simplement l'a incité à envisager une transition radicale.



Il a pris une décision audacieuse il y a quatre ans en achetant une maison à Bourgnac, avec suffisamment de terrain pour élever ses poules et cultiver ses légumes. L'aventure prend une nouvelle ampleur avec la plantation de 120 pieds de framboisiers, *Héritage* et *Malling Promise* qui annonce une saison estivale 2024 des plus florissantes. Ces framboisiers permettent à cet adepte de l'autosuffisance (et DJ Reggae à ses heures !), d'offrir une variété de produits, allant des fruits frais aux confitures, coulis et vinaigres, aussi bien sur place que sur les marchés des environs.



Les Framboises de Bourgnac – 683 route du Val de Crempse –
24400 Bourgnac – 0699416339

Néo-ruraux, prenez la lumière hors les murs

Il s'agit de 12 portraits de néo-ruraux (1,6 x 2 m) affichés dans l'espace public (vitrine vide de magasin, mur ou grille) pour interroger les habitants de la CCCIP sur ce phénomène et leur lien au territoire.

C'est la partie hors les murs de l'exposition « Néo-ruraux, prenez la lumière, Histoire(s) contemporaine(s) en vallée de l'Isle » de *Pierre Martial Photographie* que l'on a pu voir jusqu'au 30 septembre 2023 au Musée Vulgre.



En partenariat avec l'Agence culturelle Dordogne-Périgord et l'association Centre culturel Autour du Chêne, les Amis du musée et la Communauté des communes Isle et Crempse en Périgord

Un artiste peintre à Bourgnac

Établi à Bourgnac depuis quelques années, participant activement à l'animation de la commune, celui qui signe ses œuvres Zaël est un peintre autodidacte dont les toiles sont cotées Akoun depuis 2015. Nous lui avons posé quelques questions.

Le Petit Bourgnacois – Depuis quand exercez-vous cette passion et comment vous est-elle venue ?

Zaël – 1974. J'ai eu un coup de foudre pour la peinture auprès de peintres à BIOT (Alpes Maritimes) qui se consacraient aux paysages. Les paysages m'intéressaient mais pas dans la forme figurative. Je me mis donc à la recherche d'une peinture qui me ressemblerait davantage, en me dirigeant vers l'abstraction d'un paysage. Mes premières toiles datent de 1983.

LPB – Quelles sont vos influences ? Vos peintres préférés ?

Zaël – Nicolas De Staël (1914-1955) est certainement le peintre qui m'a le plus influencé. J'ai une passion pour ce peintre qui a su transformer le figuratif en abstrait avec une dextérité incroyable. Sinon j'aime beaucoup James Ensor et ses personnages, Georges Rouault, Jean Fautrier, Basquiat.



LPB – Comment qualifiez-vous votre travail ?

Zaël – À partir de cette époque, autour de 1983, mes premières toiles ont vu le jour, et j'ai commencé à exposer sur la région parisienne. Je découvrais ainsi que beaucoup de peintres faisaient de l'abstrait mais sans se soucier de transformer un figuratif en abstrait. Ma peinture doit répondre aux problèmes de l'artiste avec ses harmonies des tons et des couleurs, à l'état d'âme du moment, voir cela comme une thérapie.

LPB – Avez-vous un thème de prédilection ?

Zaël – Mes thèmes de prédilection sont principalement des paysages que je transforme vers l'abstraction avec de grandes trainées de pâtes épaisses qui donnent volume, espace et lumière. Mais j'aime égale-

ment peindre dans le style de Picasso qui est également un peintre que j'admire de par sa complexité sur bien des toiles.

LPB – Participez-vous à des expositions ? Où peut-on voir vos toiles ?

Zaël – Mes expositions ont été de Paris à Sanary-sur-mer mais c'est avec internet que mon travail a été découvert, car j'ai vendu dans toute l'Europe ainsi que récemment aux états Unis et au Japon. On peut voir mes toiles sur le site de la galerie en ligne Artmajeur (<https://www.artmajeur.com/zael>).



Hommage à Michel Prévôt

En hommage à Monsieur Michel Prévôt, ancien maire de Bourgnac, décédé le 24 août 2023, nous reproduisons la notice biographique publiée par Bruno Boucharel dans Sud-Ouest.



Par Bruno Boucharel
Publié le 27/08/2023 à 17h52.

Bourgnac : Michel Prévôt, maire de Bourgnac de 2001 à 2014, est décédé



Michel Prévôt lors de son mandat en présentant ses vœux pour la dernière fois aux Bourgnacois, en 2014. © Crédit photo : Archives E. B.

L'information du décès, à l'âge de 87 ans, de Michel Prévôt s'est répandue comme une traînée de poudre à Bourgnac, village dont il avait été maire, ainsi dans tout le Mussidanais. Michel Prévôt avait dirigé la commune de la vallée de la Crempse de 2001 à 2014, au terme d'une carrière à La Poste. Il avait très vite progressé au sein de cette administration, bénéficiant de plusieurs promotions internes, avant d'occuper un emploi à responsabilité à la Direction départementale d'Auch (Gers). Il dirigeait en fin de carrière la mutuelle des PTT de la région Midi-Pyrénées.

Élu dès 1977, Michel Prévôt, avait d'abord été conseiller municipal, puis adjoint de Marcel Mathieu. Il avait lui-même accédé au fauteuil de maire en 2001. « C'était un maire très actif, d'un contact facile, il avait dû s'impliquer dans des dossiers difficiles, notamment lors de la définition du tracé de l'autoroute A 89 [la Transeuropéenne, qui coupe la commune de part en part, NDLR...] Durant les mandats de Michel Prévôt, deux appartements ont été créés dans l'ancien presbytère et un troisième à la mairie », se souvient l'auteur, Jacques Escarment.

Une salle communale

Les Bourgnacois interrogés se rangent unanimement à l'avis de Bertrand Mathieu, son successeur, et de Robert Aymard, le maire actuel, pour considérer que l'édification de la salle de convivialité est sans conteste la réalisation qui a marqué le passage de Michel Prévôt. Elle a été construite à la place de la salle de basket, devenue obsolète et inutile après la mise en sommeil du club local, un des plus anciens de Dordogne. Après des mois de travail, le maire de Bourgnac était parvenu à ficeler financièrement un projet que beaucoup jugeaient trop ambitieux pour une commune de quelque 300 âmes. « Mais Michel Prévôt était extrêmement rigoureux dans son travail, il rédigeait ses rapports avec précision, ses écrits étaient toujours très travaillés, il s'imposait d'aller au bout des choses, » assure Bertrand Mathieu.

Bournac Animations

L'équipe de BOURGNAC ANIMATIONS vous souhaite une bonne année 2024 !

Les manifestations organisées par Bournac Animations en 2023 ont eu un indéniable succès. Entre les vide-greniers qui attirent toujours autant d'exposants et de public fidèles, les pièces de théâtre très appréciées, le festival jeunesse et le dîner-concert du mois de septembre, le succès fut au rendez-vous. L'année 2024 s'annonce aussi riche en manifestations.

Pour tout renseignement sur l'association : animationsbournac24@gmail.com ou 06 43 01 57 67

Festival jeunesse

Le 2^e festival jeunesse de Bournac s'est déroulé le 14 mai et a été très apprécié des enfants et de leurs parents.

La bourse d'échange de livres, en partenariat avec les écoles maternelles et élémentaires de Mussidan, Sourzac, Issac, Les Lèches et Villamblard, ainsi que le collège de Mussidan, a permis de récolter quelque 1 000 livres jeunesse, apportés par les parents dans les points de collecte, qui ont pu être ainsi proposés en échange de coupons remis lors du dépôt de livres.

Les animations proposées ont attiré un public nombreux tout au long de la journée : château gonflable (aimablement mis à disposition par l'association Récré-à-Mus), lecture d'histoires, école de cirque de Mussidan, spectacle chanté proposé par François Briand.

Le vide-greniers qui accompagnait cette journée a attiré de nombreux exposants.

La réussite de cette manifestation nous conforte dans la reconduction d'une nouvelle édition, qui se déroulera le **dimanche 19 mai 2024**. Réservez dès à présent cette date !



Les soirées théâtre ont eu un vif succès et d'autres représentations sont prévues en 2024, notamment le 27 avril avec **Court sucré ou long sans sucre**.

Le dîner-concert dansant du mois de septembre, animé par l'orchestre de Christophe Barrère, a été très apprécié des convives qui ont pu déguster un excellent *Jambon braisé/haricots-couenne*.

Devant le succès de cette soirée, Bourgnac Animations renouvelle cette formule le 24 février 2024 avec une *Poule au pot et son bouillon vermicelles*. Réservez dès à présent votre place au 06 43 01 57 67



La programmation pour 2024 est la suivante :

24 février : Dîner-concert dansant avec l'orchestre de Christophe Barrère.

24 mars : vide-grenier.

27 avril : théâtre *Court sucré ou long sans sucre*.

19 mai : festival jeunesse et vide-grenier.

23 juin : fête des voisins.

21 juillet : vide-grenier.

28 septembre : fête votive.

8 décembre : marché de Noël.

RAPPEL

Le cours d'informatique se déroule tous les mardis à 10 h à la mairie (renseignements : 06 86 65 90 75).

Association « La Guinguette de l'eau de là » (guinguettedeleaudela@gmail.com) (ouverte uniquement les jours d'événements)

Merci au Public, Merci aux artistes.

L'aventure continue cette année 2024 à *La Guinguette de l'eau de là* à Bourgnac, route du lavoir ! Son équipe vous prépare la programmation qui débutera le 25 mai pour finir début octobre.

À ce jour nous pouvons vous annoncer, entre autres dates : samedi 8 juin 2024, de Toulouse, les géniaux *Cool Cash Flex* ; mercredi 17 juillet *les Stranges Doors* ; vendredi 6 septembre *Lamperouge* (rock progressif), excellent groupe toulousain également.

Durant l'année 2023, le chapiteau a accueilli dans la joie et la bonne humeur environ 500 adhérents de tous âges, d'ici et de là et toujours plus nombreux. Nous sommes allés ensemble à la découverte de nouveaux talents avec 17 concerts et spectacles. Dans ce nouveau lieu de fête et de rencontres, nous avons dansé et ri. Nous avons partagé l'espoir et l'incertitude, mais aussi la conviction que les planètes continueront à être au rendez-vous pour vous réunir à nouveau.

Sauf exception, l'accès au site se fera par une participation aux frais de 5 € pour les adhérents, 7 € pour les non-adhérents (adhésion indispensable comprise).

Programmation et infos repas sur notre page Facebook et sur les publications de l'Office de Tourisme de Mussidan.



La culture du tabac à Bourgnac

Marie-Thérèse et Jacques Escarment

Cette culture s'est développée en France dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Christophe Colomb découvre le tabac et le rapporte en Europe, à la cour espagnole où il est tout d'abord considéré comme une plante d'ornement.

En 1560, Jean Nicot, ambassadeur de France au Portugal, envoie de la poudre de tabac à la reine Catherine de Médicis pour traiter les migraines de son fils François II, usage qui s'avère efficace. Le tabac est nommé alors « l'herbe à la Reine ». Sa vente est réservée aux apothicaires.

Le tabac est appelé alors nicotiana. Le mot tabac apparaît à la fin du XVI^e siècle.

Richelieu instaure une taxe sur vente des tabacs importés en 1629. Colbert fit de la production et de son commerce un monopole royal, donc la culture reste libre mais les fermiers généraux en deviennent les collecteurs de productions, l'état contrôlant toute la filière, de la fabrication à la vente.

La culture est alors autorisée dans certaines provinces dont la moyenne vallée de la Garonne. Cette réglementation crée des différends entre planteurs et fermiers généraux.

En 1637 la première plantation se fait à Clairac (Lot et Garonne).

Suite à cela, en 1719, la plantation est interdite dans les territoires qui y étaient autorisés et déplacée vers de nouvelles provinces.

Ce monopole étant supprimé à la Révolution, la libre plantation est rétablie en 1791.

En 1810 Napoléon 1^{er}, qui en réorganise le fonctionnement, en fait une administration à part entière ; ce système sera maintenu jusqu'au XX^e siècle.

En Dordogne la culture s'implante dès 1859.

La SEITA est créée en 1926, le monopole d'état disparaîtra en 1970.

1808 : 46 départements : 15 000 hectares

1810 : la superficie se réduit à 12 000 hectares

1811 : 7 225 hectares puis les plantations repartent à la hausse.

1815 : 16 départements plantent du tabac : 8 000 hectares.

1956 : presque 29 000hectares.

En 1957 il a été dénombré en France 100 300 planteurs ; en 2018 il n'en restait plus que 670. La production connaît donc un déclin, et n'a plus de filière de transformation depuis 2019. La SEITA a été privatisée en 1995, elle a fusionné avec une société espagnole en 1998 ; la dernière manufacture de tabac de Riom dans le Puy de Dôme a fermé en 2017.



La permanence de séchoirs à tabac à Bourgnac a suscité notre intérêt ; si la culture du tabac a complètement disparu, les champs en émaillaient le paysage rural jusqu'au début des années 2000. Dans les années 1960 on dénombrait une vingtaine de planteurs.

Les exploitations des familles Missègue, Chauffaille, Laporte, Chalard ont été les dernières à cultiver le tabac et uniquement du brun.

Du semi à la récolte



Collection D. Missègue

Les graines étaient récupérées au Magasin des Tabacs à la dernière livraison en janvier ou février, conditionnées dans de petits sachets de 5 g.

Il faut 160 mg, soit 1/5^e de gramme, pour semer 1 m², ce qui donne entre 600 et 1 000 plants à repiquer. Autrefois la livraison se faisait avec comme mesure le bouchon d'un tube d'aspirine pour 1 m².

À Bourgnac la technique employée par les planteurs Missègue et Chauffaille consistait à faire gonfler au préalable les graines, une dose de graines dans un terreau humidifié (récupéré au pied d'un vieux châtaignier), contenue dans une boîte type boîte de conserve. et mise à l'intérieur, à la chaleur. Autant de boîtes que de mètres carrés.

Avant le semis, les couches étaient stérilisées à la vapeur par une entreprise spécialisée. Dans les dernières années de culture le système de stérilisation à la vapeur a été abandonné et remplacé par l'utilisation d'un produit chimique pulvérisé : le « Vapam ».

Les graines étaient mélangées avec du sable, pour le semis, on préparait dose par dose. Les couches étaient protégées par un film plastique. Le semis s'effectuait fin mars, vers la Saint Joseph. Les plants apparaissaient après une dizaine de jours.

Le tabac nécessite un sol bien préparé, riche en azote, phosphate et potasse.

Il était aussi cultivé auparavant un engrais vert (farouche¹) enfoui avant la préparation du sol.

Chaque planteur avait sa façon ; à Chatonnie J.-P. Missègue amendait le sol avec du « Phosamo » ou du « P E C 6 15 15 » et par la suite de l'ammonitrate.

Plantation

Le repiquage s'effectuait en mai à partir des plants les plus avancés. La distance de plantation sur le rang était de 37 centimètres et de 70 centimètres entre chaque rang. Autrefois, lors de la plantation à la main, l'écartement entre chaque plant était déterminé par une chaîne en fil de fer avec des repères tous les 37 centimètres. À partir des années 1960 la planteuse à un ou deux rangs a facilité la tâche.

Cette culture nécessitait un ou deux passages de sarcluse dans les rangs puis sarclage manuel autour des plants.

Après l'apparition du mildiou, au début des années 1960, la SEITA fournissait le produit de traitement à pulvériser à la sulfateuse. La culture du tabac s'effectuait sur 3 mois du semis à la récolte.



Coupe du Meilleur Planteur décernée pour le premier prix à Monsieur Henri Missègue

1 Trèfle incarnat.



Ces planteuses qui ont facilité la culture du tabac en leur temps se trouvent maintenant reléguées dans des coins de hangars.



La chaîne d'espacement pour la plantation manuelle

Dès le mois de mai, on procédait à l'effeuillage, autrement dit à la suppression de quelques feuilles basses, à la main. On pouvait également utiliser un appareil adapté.

Dès que le bourgeon terminal sortait, on effectuait l'écimage fin juin selon la croissance.

Quelques jours après l'écimage, on procédait à l'ébourgeonnage, en principe deux passages suffisaient.

Vers 1960 cette opération a été remplacée par l'utilisation d'huile « Stop Bourgeon » appliquée à l'aide d'une burette.



Par la suite, dès les années 1990 cette huile a été remplacée par un produit chimique, le « Tamex », appliqué par pulvérisation.

L'arrosage avec asperseur s'est répandu au début des années 1960.

À maturité, environ 90 jours après la plantation, entre le 15 août et fin septembre, les feuilles « pomellent » quelques petites taches de couleur jaune apparaissent.

Lorsque le temps le permettait, on coupait les pieds à l'aide d'un appareil ; ils étaient laissés sur place le temps de flétrir avant d'être ramenés au hangar.

Pour le séchage, ils étaient suspendus en guirlande selon la hauteur du séchoir.

Dans les greniers, le système d'accrochage était différent : les pieds étaient suspendus sur des fils de fer cloués aux solives.

Dès le mois de novembre, les pieds étaient effeuillés et les feuilles classées en trois catégories : les feuilles basses, 3 ou 4 par pied, les feuilles médianes, 3 par pied, et les feuilles de tête, 3 par pied. Une fois triées, celles-ci étaient empilées.



Les sécateurs pour couper les pieds
(Coll. J. Pervieux, D. Missègue)



Ballonneuse
(Coll. J. Pervieux)

La livraison se faisait au Magasin des Tabacs, en décembre pour les feuilles basses, en janvier-février pour les feuilles médianes et de tête. Chaque catégorie était ballonnée.

Jusque dans les années 1970-1975, les feuilles étaient mises en manoques de 24 feuilles, la 25^e servant à les lier. Cette opération s'effectuait dès novembre puis mises en ballots de 25 à 30 kg grâce à la ballonneuse.

Livraison

| | | |
|---------------|--------------------|-----------|
| Coopérative : | NOM : | C |
| Commune : | COMMISSION : | |
| | EXPERTISE | REGRADAGE |
| | N° de balle : | Poids : |

Plier et agraffer larges et étroites

Bon de livraison (Coll. D Missègue)

Manoque :
assemblage des feuilles
emboîtées les unes dans
les autres pour former
une rosace puis liées
par la 25^e feuille.



Cette culture représentait une source de revenus importante dans une polyculture courante liée à l'exiguïté des parcelles. À partir des années 1980, le paysage rural s'est modifié, les petites exploitations ont disparu. Ne restent que 3 agriculteurs dans notre commune qui ont changé leurs pratiques pour se consacrer à l'élevage et à la culture du maïs.

Les séchoirs



Les deux séchoirs
de la ferme
de la famille
Missègue

Aux Durands

Le séchoir de Raoul Pervieux, construit au début des années 1960, abritait 4 000 pieds avec les greniers des bâtiments.



Le séchoir de Germain Dupont

À Peyrifol



*Les séchoirs de
l'exploitation de la famille Chauffaille*

Celui construit en 1962 et le suivant démonté de la Lèdre est reconstruit en 1981 (fabrication Chaverou). Cette exploitation se distinguait par l'importance de sa production, environ 45 000 pieds.

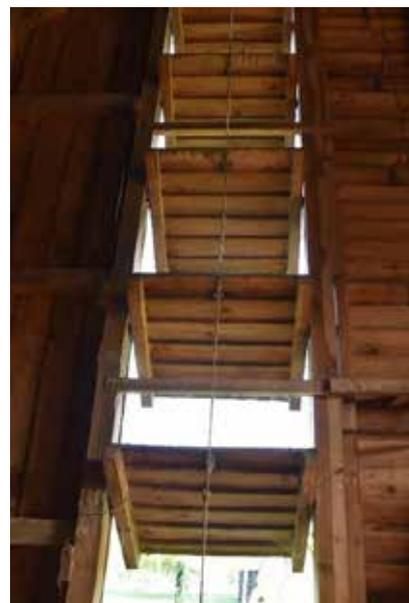
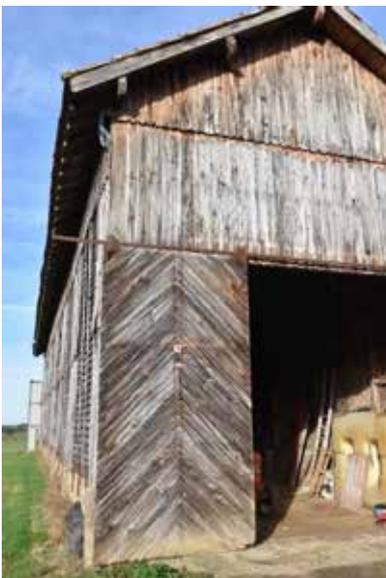


*Séchoir de l'exploitation de G. Laporte construit
à la fin des années 1950, production d'environ 20 000 pieds par an, jusqu'en 1975*



Le séchoir de l'ancienne propriété Dezou, alors exploitée en fermage

Imposant séchoir de l'exploitation de M. Chalard, construit par l'entreprise Chaverou en 1961 ; ce planteur a cultivé le tabac jusqu'en 1985. Ces séchoirs étaient produits en pré-fabrication industrielle à Bergerac et remarqués suite à un concours lancé en 1952 par la Fédération des Planteurs de Tabac.



Intérieur du séchoir Chaverou, remarquable par le système de ventilation.

Quelques photos d'antan



Un futur planteur de tabac vers 1960



Pièces de tabac



Dans la campagne



Machine à hacher le tabac provenant de la manufacture de Montauban (Coll. J. Pervieux)



Tabatières, pot à tabac et machine à rouler (Coll. JE)



Recette

Fondant à la crème de châtaignes du Périgord et chocolat

Lors de vos balades dans nos forêts du Périgord, vous avez sûrement ramassé des châtaignes. Si vous avez réalisé de la crème de châtaignes, cette recette vous permettra d'en faire un excellent gâteau.

Une journée maussade, envie d'une douceur ou d'un goûter pour les enfants, alors à vos fourneaux !

Ingrédients pour 6 personnes :

- 500 g de crème de châtaignes vanillée
- 120 g de chocolat noir
- 80 g de beurre
- 4 œufs

Préchauffer le four à 180 °C.

Faire fondre le chocolat au bain-marie avec le beurre.



Ajouter la crème de châtaignes en continuant de fouetter.

Battre les œufs et les incorporer progressivement au mélange en remuant vivement pour obtenir une préparation homogène.

Verser dans un moule à gâteau beurré et fariné.

Cuire entre 20 et 30 minutes à 180 °C en fonction du résultat souhaité.

THÉÂTRE À BOURGNAC

Court sucré ou long sans sucre

Pièce de théâtre
avec Les Pablo
de Castillonès

Comédie hilarante



**Salle des fêtes
de Bourgnac
le samedi 27 avril à
20 heures**

(ouverture des portes 19 heures)

Entrée 10 € (-12 ans : 3 €)

Réservation : 06 43 01 57 67

Mairie de Bourgnac – 78 rue des Anciennes Écoles – 24400 Bourgnac

Tél. 05 53 81 02 35 – Mail : mairie@communedebourgnac.fr

<https://www.communedebourgnac.fr> – <https://m.facebook.com/bourgnac24400/>